

# MARCHÉ DE L'EMPLOI

ANALYSE

JUILLET 2011

LE FOREM

## Impact de la **CRISE ECONOMIQUE** sur le marché de l'emploi en Wallonie

Ce document regroupe plusieurs indicateurs mensuels qui permettent d'estimer partiellement l'impact de la crise économique et l'allure de la reprise sur le marché de l'emploi en Wallonie.

Ces indicateurs concernent les évolutions tant de l'emploi que du chômage. Outre les évolutions à un mois et à un an d'écart du chômage, la dynamique des mouvements des entrées et des sorties de la demande d'emploi est également analysée. Par ailleurs, d'autres indicateurs, tant internes au Forem que provenant d'autres

organismes, sont compilés. L'intérim, le chômage temporaire, les dispositifs publics d'insertion socio-professionnelle, les offres d'emploi des entreprises mais aussi les prévisions d'embauches à trois mois, les faillites et les licenciements collectifs sont autant d'indicateurs qui complètent la photo de la situation socio-économique de la Wallonie.

La situation observée à fin juin 2011 confirme la décreue de **la demande d'emploi en Wallonie** sur base annuelle. L'étude des mouvements des entrées et des sorties des demandeurs d'emploi indique une diminution de la dynamique de la demande d'emploi à un an d'écart pour la première fois de l'année. Le volume des offres gérées par le Forem en juin 2011 est lui supérieur de 14,5 % à celui traité en juin 2010.

Bien que toujours orienté à la baisse à un an d'écart, le **chômage temporaire** concerne en mai 2011, plus de 45 000 travailleurs en Wallonie.

En ce qui concerne les **dispositifs publics**, le nombre de contrats PTP signés durant le mois de

mai 2011 est en hausse par rapport à ce qui était observé en mai 2010. Le nombre d'engagements bénéficiant d'APE a lui aussi augmenté à un an d'écart. Le nombre de contrats PFI conclus en juin 2011 est lui orienté à la baisse par rapport à juin 2010.

L'indicateur des **prévisions d'emploi** à 3 mois issu de l'enquête mensuelle de la banque nationale (BNB) des employeurs en Wallonie diminue dans la construction (de - 4 en mai à - 7 en juin). L'indicateur relatif à l'industrie manufacturière est lui aussi en baisse (+ 4 contre + 10 en mai).

L'**activité intérimaire** sur l'ensemble du pays a augmenté (+ 6,3 %) sur base annuelle pour la quatorzième fois consécutivement depuis le début de la crise et ce, tant pour les ouvriers que les employés.

Le nombre total de **faillites** enregistrées en juin 2011 en Wallonie est en diminution sur base annuelle. Parallèlement, depuis octobre 2008, 78 entreprises ont notifié au Forem leur intention de procéder à un licenciement collectif, ce qui pourrait entraîner un total de 3 697 pertes d'emploi.

### SOMMAIRE

ÉTAT DE LA DEMANDE D'EMPLOI A FIN JUIN 2011 .....	3
ÉVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI A UN MOIS ET A UN AN .....	4
REPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI .....	5
DYNAMIQUE DE LA DEMANDE D'EMPLOI .....	6
DIFFUSION DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI .....	8
CHÔMAGE TEMPORAIRE .....	9
ENGAGEMENTS PFI, PTP ET APE .....	10
ÉVOLUTION DES ENGAGEMENTS PFI, PTP ET APE .....	11
BAROMETRE DE CONJONCTURE .....	12
ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ INTERIMAIRE EN BELGIQUE .....	13
ÉVOLUTION DES FAILLITES .....	14
INTENTIONS DE LICENCIEMENTS COLLECTIFS NOTIFIÉES AU FOREM .....	15
INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES SELON LES ENQUÊTES SUR LES FORCES DE TRAVAIL (EFT) .....	17
TABLEAUX ANNEXES .....	I

Selon les dernières perspectives économiques<sup>1</sup> publiées par l'IRES pour 2011-2012, l'économie belge s'est bien comportée au 1<sup>er</sup> trimestre 2011 avec une hausse trimestrielle du PIB de 1,1 % ce qui permet au PIB national de retrouver son niveau d'avant la crise. Au niveau de l'emploi, le pays enregistre un gain net de 10 000 emplois sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Sur les quatre derniers trimestres, soit d'avril 2010 à mars 2011, l'emploi a augmenté de 50 000 unités.

Parallèlement à ce résultat, notons que l'emploi a suffisamment augmenté pour permettre une hausse de la consommation des ménages et des entreprises, hausse nécessaire pour soutenir la reprise. Toutefois, à court terme, un ralentissement de la croissance devrait être observé notamment suite aux évolutions à la hausse des produits pétroliers.

Sur l'ensemble de l'année 2011, le PIB devrait augmenter de 2,6 % ; pour 2012, la hausse serait de 2,4 %. Ces évolutions devraient entraîner la création de 40 000 emplois tant en 2011, qu'en 2012.

---

<sup>1</sup> IRES, *Perspectives économiques 2011-2012*, in *Regards Economiques*, n°89, Juillet 2011.

## ÉTAT DE LA DEMANDE D'EMPLOI A FIN JUIN 2011

Fin juin 2011, la Wallonie dénombre 192 540 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations (dont 2 022 en Communauté germanophone) et 10 382 jeunes en stage d'attente (dont 96 en Communauté germanophone), soit un total de **202 922 personnes, ce qui représente 13,0 % de la population active (indicateur de demande d'emploi)**. En juin 2010, cet indicateur était de 13,7 %.

Parmi ces personnes, la moitié sont des hommes, 20 % sont âgées de moins de 25 ans, 53 % n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 43 % ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

A ces personnes, il convient d'ajouter 19 352 demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement et 9 496 demandeurs d'emploi inscrits librement pour un total de **231 770 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.)**.

juin 2011 Répartition des demandeurs d'emploi par catégories	Communauté germanophone	Wallonie (hors Com. germanophone)	Wallonie
D.E. demandeurs d'allocations	2 022	190 518	192 540
Jeunes en stage d'attente	96	10 286	10 382
Total D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente (1)	2 118	200 804	<b>202 922</b>
D.E. inscrits obligatoirement	230	19 122	19 352
D.E. inscrits librement	150	9 346	9 496
Total demandeurs d'emploi inoccupés (2)	2 498	229 272	231 770
Population active 2009 (3)			1 555 178
Indicateur de demande d'emploi (1/3)			<b>13,0 %</b>
Taux de demande d'emploi (2/3)			14,9 %

Source et calculs : le Forem

Note. Les données de la population active (moyenne annuelle 2009) ont été calculées par le Steunpunt WSE pour IWEPS

# ÉVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI A UN MOIS ET A UN AN

## **Le recul constant de la demande d'emploi se confirme en clôture du 1<sup>er</sup> semestre 2011**

### 907 demandeurs d'emploi en moins en un mois

Entre mai 2011 et juin 2011, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a diminué de 0,5 %, soit 907 personnes en moins.

Ce recul est le fait des jeunes en stage d'attente (-19,1 %, - 2 446 unités) alors que les D.E. demandeurs d'allocations enregistrent une faible hausse (+ 0,8 %, + 1 539 unités). Cette baisse des jeunes en stage d'attente est habituelle à cette période de l'année et est liée à la fin de la période de stage d'attente pour de nombreux jeunes. Ceux qui n'ont pas trouvé d'emploi se retrouvent statistiquement dans la catégorie des D.E. demandeurs d'allocations.

En un mois, le nombre d'hommes a diminué de 1 638 unités (- 1,6 %) alors que celui des femmes augmente de 731 unités (+ 0,7 %).

### 9 483 demandeurs d'emploi en moins que l'an dernier

Fin juin 2011, la Wallonie dénombre 9 483 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente en moins qu'il y a un an (- 4,5 %).

Mis à part les personnes âgées de 50 ans et plus (+ 0,7 %), l'ensemble des classes d'âges est en recul. Cette diminution est plus particulièrement marquée chez les jeunes (- 6,8 % parmi les moins de 25 ans et - 7,1 % parmi ceux de 25 à moins de 30 ans).

Au niveau des études, la plus forte diminution à un an d'écart s'observe parmi les personnes diplômées du secondaire du 2<sup>ème</sup> degré (- 5,8 %) et des personnes disposant d'un contrat d'apprentissage (- 5,5 %).

En ce qui concerne les catégories d'inoccupation, c'est parmi les personnes inoccupées depuis « 1 an à moins de 2 ans » que la baisse est la plus marquée (-10,2 %).

### Selon les branches d'activités déclarées à l'inscription

Selon les branches d'activités déclarées à l'inscription, les plus fortes diminutions par rapport à juin 2010 s'observent auprès des D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente des industries manufacturières (1 792 personnes en moins, - 8,8 %) ainsi que des services aux entreprises (- 1 355 personnes, - 5,8 %). Notons également le recul dans la construction (- 850 personnes, - 5,1 %) et le commerce (- 601 personnes, -2,4 %).

## REPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Ce tableau présente la répartition et l'évolution à un an des D.E. demandeurs d'allocations et des jeunes en stage d'attente en [Wallonie de langue française \(hors Communauté germanophone\)](#) selon la classe d'âges, le niveau d'études et la durée d'inoccupation.

juin 2011	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	E cart annuel
<b>Répartition selon la classe d'âges</b>					
moins de 25 ans	31 075	8 950	40 025	49,4%	-6,8 %
25 ans à moins de 30 ans	26 668	1 324	27 992	50,9%	-7,1 %
30 ans à moins de 40 ans	42 803	12	42 815	50,8%	-6,1 %
40 ans à moins de 50 ans	40 298	0	40 298	49,7%	-4,7 %
50 ans et plus	49 674	0	49 674	50,4%	+0,7 %
<b>Répartition selon le niveau d'études</b>					
Primaire + sec. de base	49 548	2 185	51 733	40,6%	-4,1 %
Secondaire 2ème degré	52 373	2 174	54 547	50,0%	-5,8 %
Secondaire 3ème degré	61 379	3 918	65 297	56,4%	-4,1 %
Supérieur	19 825	1 864	21 689	59,3%	-3,0 %
A pprentissage	6 712	133	6 845	37,9%	-5,5 %
A utres	681	12	693	42,4%	-1,8 %
<b>Répartition selon la durée inoccupation</b>					
moins de 6 mois	40 256	6 535	46 791	51,8%	-0,9 %
6 mois à moins d'1 an	29 680	3 537	33 217	50,3%	-5,7 %
1 an à moins de 2 ans	34 162	193	34 355	48,6%	-10,2 %
2 ans à moins de 5 ans	42 075	10	42 085	48,7%	-1,1 %
5 ans et plus	44 345	11	44 356	51,2%	-5,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>190 518</b>	<b>10 286</b>	<b>200 804</b>	<b>50,2%</b>	<b>-4,5 %</b>

Source et calculs : le Forem

## DYNAMIQUE DE LA DEMANDE D'EMPLOI

Mesurer la dynamique des entrées et des sorties de la demande d'emploi permet de rendre compte du nombre de personnes qui, durant le mois écoulé, se sont inscrites ou réinscrites en tant que demandeurs d'emploi et du nombre de personnes qui ont quitté - temporairement ou définitivement - la demande d'emploi pour travailler, entamer une formation ou pour d'autres motifs (demandeurs d'emploi âgés, dispense sociale ou familiale, maladie, motif inconnu, etc.)<sup>2</sup>.

Durant le mois de juin 2011, 30 170 demandeurs d'emploi ont connu au moins un jour à l'emploi pour un total de 44 401 personnes qui ont quitté la demande d'emploi.

Durant le mois de juin 2011, 30 170 demandeurs d'emploi wallons ont connu au moins un jour à l'emploi.

### Par rapport à mai 2011

En un mois, le nombre de mouvements d'entrées a augmenté de 1 % et les mouvements de sorties ont diminué de 7 %. À la même période de l'an passé, le nombre d'entrées avait augmenté de 37 % et le nombre de sorties de 14 % sur base mensuelle.

Les **entrées** dans la demande d'emploi sont principalement en hausse pour les femmes (3 %), les diplômés d'études supérieures (16 %), les personnes inoccupées depuis plus d'un an et moins de deux ans (9 %) et les jeunes de moins de 25 ans (3 %).

Les **sorties** de la demande d'emploi diminuent davantage en ce qui concerne les femmes (- 13 %), les moins de 25 ans (- 12 %), les diplômés du supérieur (- 20 %) et les personnes inoccupées depuis plus de six mois et moins d'un an (- 15 %).

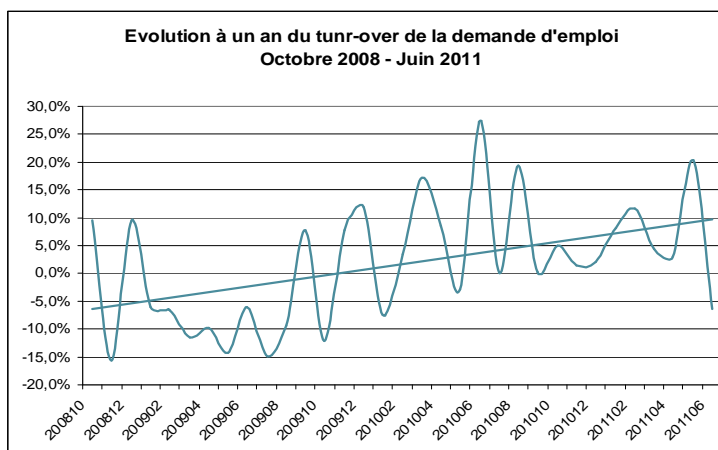
### Par rapport à juin 2010

A un an d'écart, le nombre d'entrées dans la demande d'emploi diminue de 11 % et le nombre de sorties de 7 %.

Les **entrées** dans la demande d'emploi ont proportionnellement diminué davantage pour les femmes (- 13 %), les apprentis (- 13 %), les jeunes de moins de 25 ans (- 13 %) et pour les personnes inoccupées depuis moins de six mois (- 15 %).

Les **sorties** sont en baisse principalement pour les femmes (- 8 %), les diplômés du supérieur (- 10 %), les jeunes de moins de 25 ans (- 9 %) et les personnes inoccupées depuis plus d'un an et moins de deux ans (- 13 %).

Pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'année, l'évolution à un an d'écart du **turn-over de la demande d'emploi**<sup>3</sup> est négative pour juin 2011. Ainsi, le turn-over de la demande d'emploi s'élève à 19,0 % pour le mois de juin 2011 contre 20,3 % en juin 2010, soit une diminution de 6,4 %.



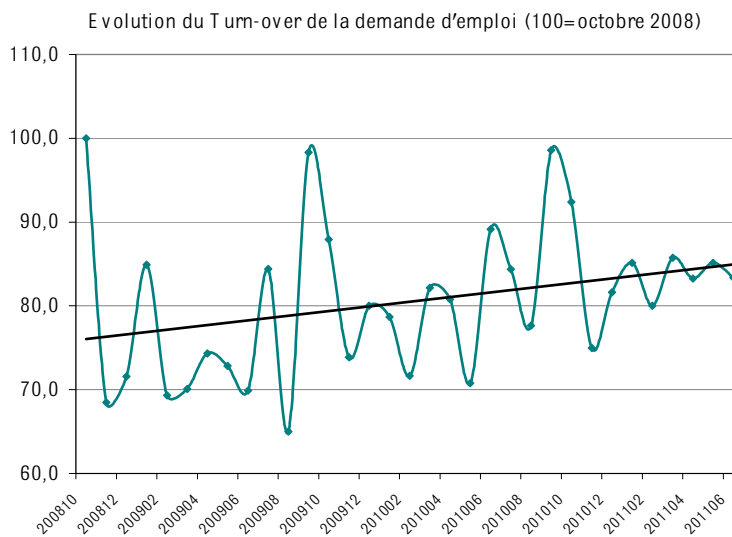
Source et calculs : le Forem

<sup>2</sup> Une note méthodologique peut être consultée en cahier central de la publication « Marché de l'emploi : chiffres et commentaires, janvier 2010 – N°1, via :

<http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/marche-de-l-emploi-wallon/archives.html>

<sup>3</sup> Le **turn-over** est calculé sur base des mouvements d'entrées et de sorties des demandeurs d'emploi, il permet de mesurer la dynamique de la demande d'emploi à l'aide de la formule :  $(\text{taux d'entrée} + \text{taux de sortie})/2$  où le taux d'entrée est égal au nombre d'entrées dans la demande d'emploi dans le mois rapporté au stock de la demande d'emploi en fin de mois et où le taux de sortie correspond au nombre de sorties de la demande d'emploi dans le mois rapporté au stock de la demande d'emploi en début de mois.

L'évolution du turn-over depuis le mois d'octobre 2008 (considéré ici comme le mois de référence, base 100) indique, qu'en dehors des effets saisonniers, **la dynamique de la demande d'emploi suit une tendance orientée à la hausse.**



Source et calculs : le Forem

## DIFFUSION DES OPPORTUNITES D'EMPLOI

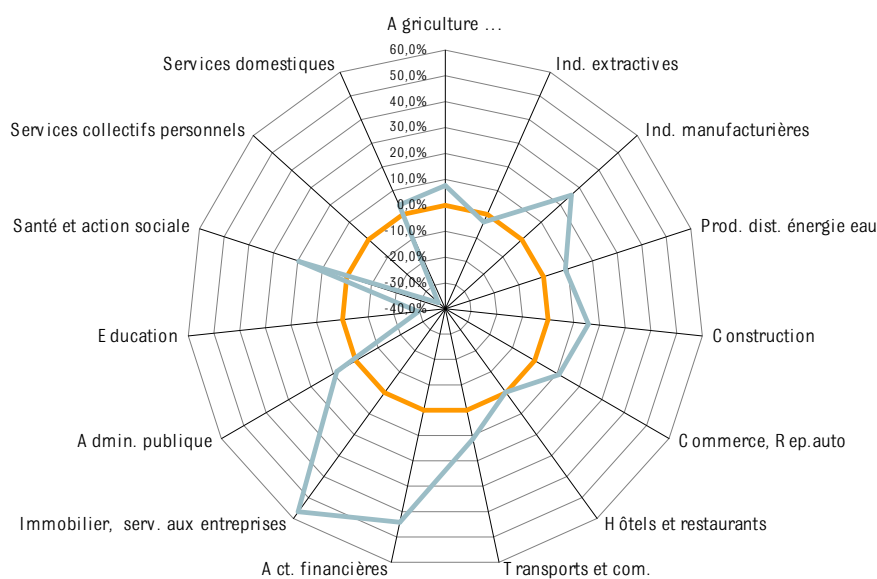
En juin 2011, le Forem a géré 11 944 opportunités d'emploi. Avec une hausse de + 14,5 %, le volume des propositions de recrutement gérées par le Forem confirme partiellement la forte hausse enregistrée en mai (+ 36,5 %) qui suivait un mois d'avril un peu plus creux (+ 2,3 % par rapport à avril 2010).

Quatre secteurs enregistrent un recul du nombre de postes proposés à un an d'écart : les services collectifs, sociaux et personnels (- 36,4 %), l'éducation (- 29,6 %), les industries extractives (- 3,2 %) et l'Horeca (- 0,2 %).

L'ensemble des autres secteurs proposent donc davantage d'opportunités d'emploi que l'année dernière. Parmi les principaux secteurs orientés à la hausse, les évolutions les plus fortes concernent les services aux entreprises (+ 56,9 %), les activités financières (+ 44,1 %), l'industrie manufacturière (+ 25,7 %) et la santé et l'action sociale (+ 19,6 %).

En plus des opportunités d'emploi analysées ci-dessus, 9 258 offres reçues du VDAB et d'Actiris ont fait l'objet d'une diffusion via le site du Forem.

Evolution à un an des opportunités d'emploi (postes d'emploi) par secteurs - Juin 2011



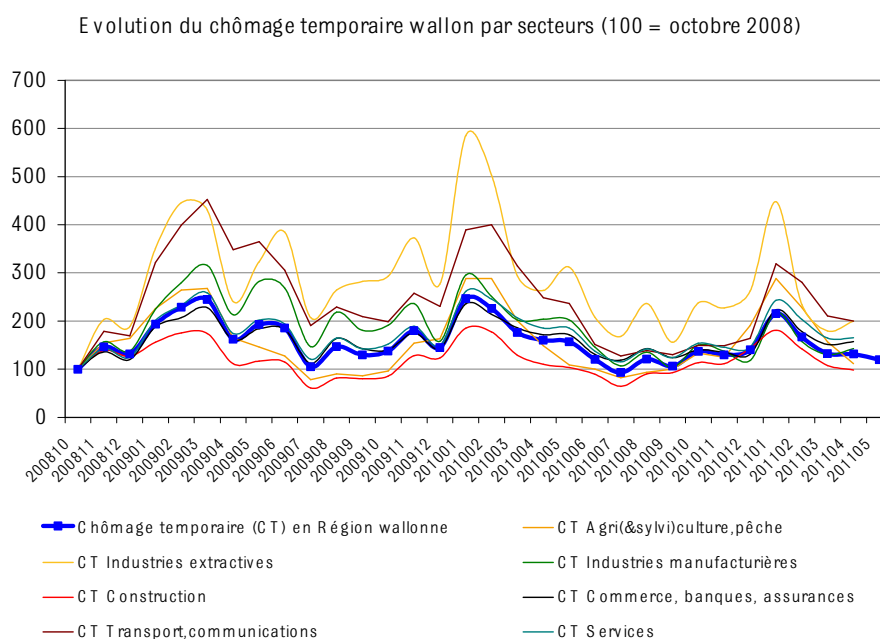
Source et calculs : le Forem

## CHOMAGE TEMPORAIRE

Le chômage temporaire consiste à suspendre temporairement l'exécution du contrat de travail pour un nombre d'heures déterminé et pendant un temps déterminé tout en sauvegardant le lien contractuel. Il touche essentiellement les ouvriers du secteur privé. Il permet de faire face à une réduction ou une interruption momentanée de l'activité de l'entreprise, pour des raisons économiques, les intempéries, l'accident technique, la force majeure, les vacances annuelles, les grèves ou lock-out, sans que l'on touche à l'emploi. Les statistiques de l'ONEM rendent compte de ce mécanisme.

En mai 2011<sup>4</sup>, 45 452 personnes ont connu une période de chômage temporaire en Wallonie, soit 14 126 personnes en moins qu'il y a un an (-23,7%). Sur l'ensemble du pays, la baisse a été de 28,1% (-32,2% en Flandre et -2,1% à Bruxelles).

Par rapport à avril 2011, le chômage temporaire a diminué de 8,7% en Wallonie et de 18,3% en Flandre. Le chômage temporaire a par contre augmenté de 15,8% à Bruxelles en un mois. L'ensemble du pays enregistre une baisse de 13,5% sur base mensuelle.



Source : ONEM

<sup>4</sup> Les données ventilées par secteurs d'activités ne nous sont pas encore parvenues pour le mois de mai 2011.

## ENGAGEMENTS PFI, PTP ET APE

La Wallonie a mis en place une série d'aides à l'emploi et à la formation. Les « Plans Formation Insertion » (PFI), les « Programmes de Transition Professionnelle » (PTP) et les « Aides à la Promotion de l'Emploi » (APE) en font partie<sup>5</sup>.

Le **PFI** vise l'insertion de demandeurs d'emploi dans des postes dont l'occupation nécessite la mise en oeuvre d'un programme de formation professionnelle spécifique. Il permet ainsi aux employeurs de disposer d'une main-d'œuvre adaptée à leurs besoins réels. Une formule spécifique pour les jeunes de moins de 25 ans est prévue.

En juin 2011, 648 contrats PFI ont été signés (dont 102 PFI jeunes), soit 103 contrats en moins qu'en mai 2011 (- 13,7 %). À un an d'écart, le nombre d'engagements PFI diminue de 7,3 % (51 contrats).

Le **PTP** s'adresse à des demandeurs d'emploi jeunes et peu qualifiés ou de longue durée. Ce programme permet à ces personnes d'acquérir une expérience de travail de deux ans tout en bénéficiant d'un accompagnement, d'une formation qualifiante et de soutien dans la recherche active d'un emploi durable.

En mai 2011, 160 personnes ont bénéficié d'un contrat PTP. Par rapport à avril 2011, la mesure PTP a concerné 29 personnes en plus (22,1 %). Par rapport à mai 2010, le nombre d'engagements PTP a augmenté de 39 unités (32,2 %).

Les **APE** ont pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi, notamment parmi les demandeurs d'emploi peu qualifiés et inoccupés de longue durée. Ce faisant, ce dispositif permet de soutenir certaines activités. Il existe aussi une formule spécifique pour les jeunes de moins de 25 ans.

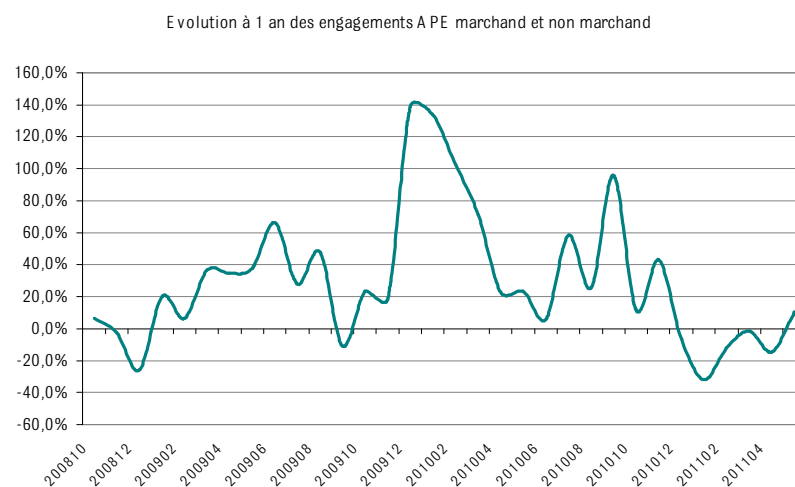
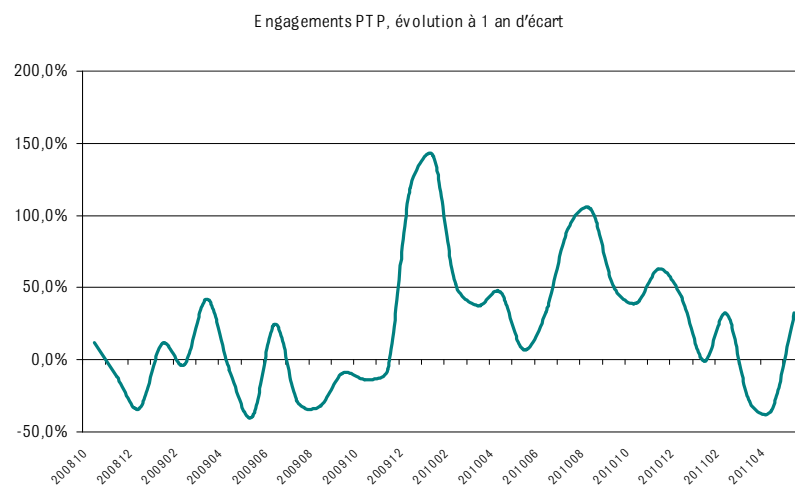
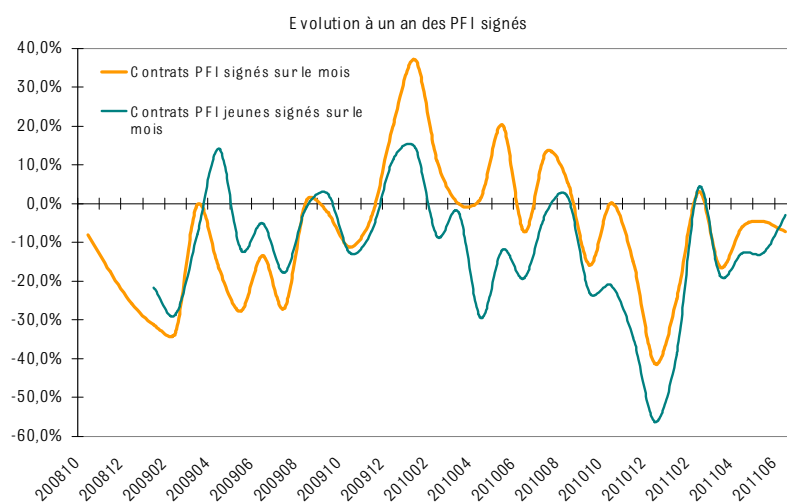
En mai 2011, les engagements APE ont concerné 648 personnes<sup>6</sup> dans le secteur non marchand. Par rapport à avril 2011, il s'agit d'une augmentation de 27 personnes (4,3 %). Par rapport à mai 2010, le nombre d'engagements APE dans le non marchand a augmenté de 78 unités (13,7 %).

Au niveau des APE dans le secteur marchand, les engagements ont concerné un total de 42 personnes en mai 2011. Par rapport à avril 2011, il s'agit d'une diminution de 2 personnes (- 4,5 %). Par rapport à mai 2010, le nombre d'engagements APE dans le secteur marchand a diminué de 13 unités (- 23,6 %).

<sup>5</sup> Le lecteur désireux de consulter un descriptif détaillé du contenu et des conditions d'octroi des aides à l'emploi et à la formation est invité à consulter le site : <http://www.leforem.be/particuliers/aides/aides-a-l-emploi-et-a-la-formation.html>.

<sup>6</sup> Les données concernant les engagements d'APE au sein des pouvoirs locaux (358 personnes concernées en novembre 2010) ne sont disponibles qu'avec plusieurs mois de décalage. Le Forem n'a pas reçu de données concernant l'enseignement.

## EVOLUTION DES ENGAGEMENTS PFI, PTP ET APE

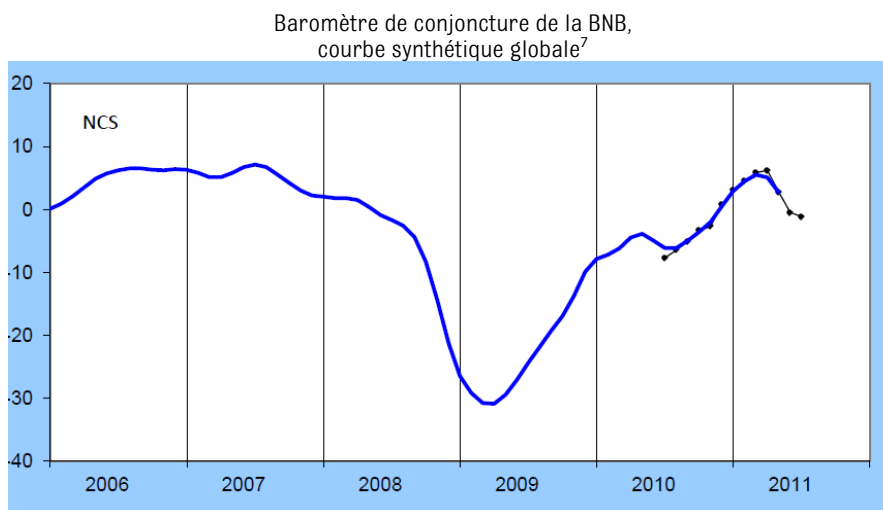


Source et calculs : le Forem

## BAROMETRE DE CONJONCTURE

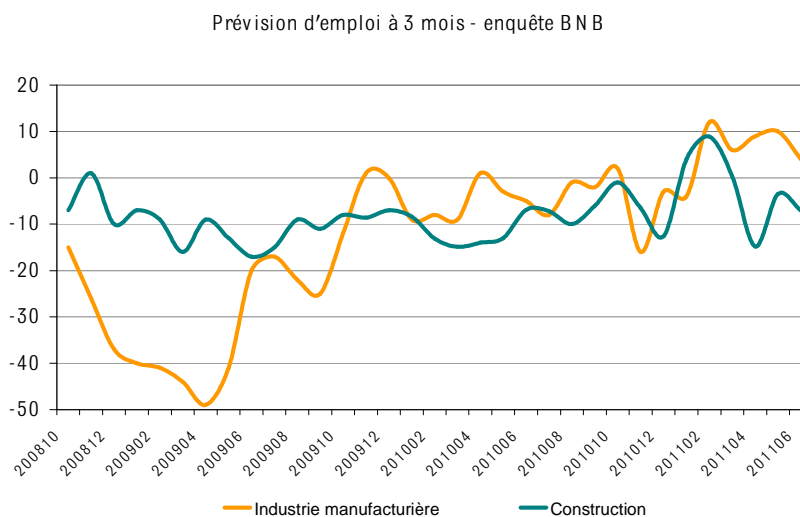
Le baromètre de conjoncture de la BNB (enquête mensuelle de conjoncture) indique en ce mois de juin, un recul au niveau du pays. La courbe synthétique brute globale est de - 1,1 contre - 0,5 en mai 2011 (avec un minimum atteint de - 31,8 en mars 2009). C'est le deuxième mois consécutif que la courbe synthétique globale est négative.

La confiance des chefs d'entreprise présente un score positif et en progrès dans le secteur du commerce (+ 5,2). Malgré un certain recul, la confiance des chefs d'entreprises reste positive (+ 10,4) dans le secteur des services aux entreprises. Dans la construction, la confiance des chefs d'entreprise se rapproche d'une valeur nulle (- 0,9), tandis qu'elle se dégrade davantage dans l'industrie manufacturière (- 4,4).



Source : BNB

Au niveau wallon, l'indicateur des prévisions d'emploi à 3 mois des employeurs des industries manufacturières est de + 4 pour le mois de juin 2011. En mai 2011, cet indicateur était de + 10. En juin 2010, soit il y a un an, ce même indicateur s'élevait à - 5. Dans le secteur de la construction, l'indicateur des prévisions d'emploi à 3 mois en Wallonie est de - 7 en juin 2011, soit le même niveau qu'il y a un an.



Source : BNB

<sup>7</sup> Le baromètre de conjoncture est la synthèse des courbes de conjoncture de l'industrie manufacturière, du gros œuvre de bâtiments, du commerce et des services aux entreprises.

## EVOLUTION DE L'ACTIVITE INTERIMAIRE EN BELGIQUE

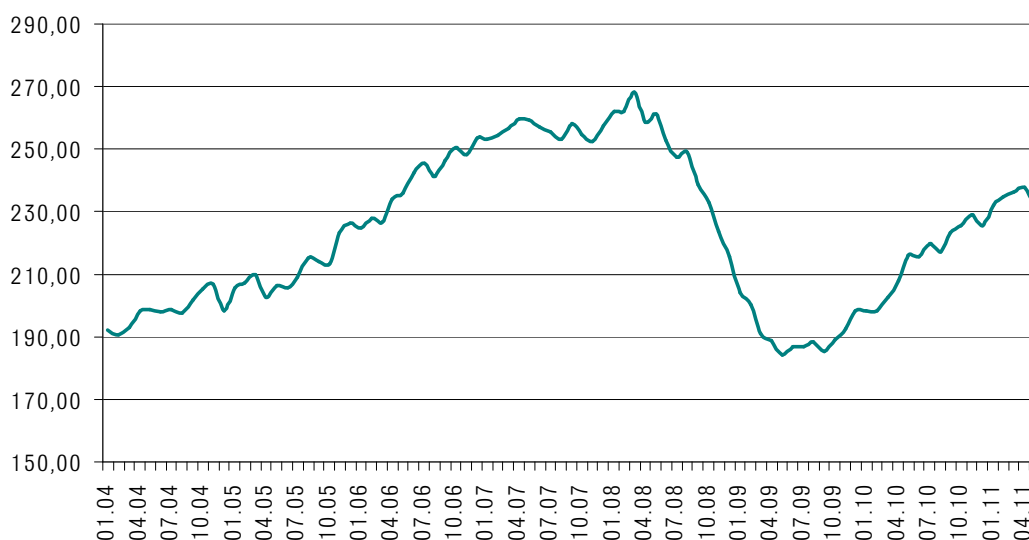
Selon Federgon : « Au mois de mai 2011, le nombre d'heures d'intérim prestées a diminué de -2,66 % par rapport au mois d'avril 2011 (en données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier). Cette diminution est imputable aux deux segments : l'activité dans le segment des ouvriers a diminué de -3,01 %, tandis que dans celui des employés, on a enregistré une baisse de -2,13 %.

Par rapport au mois de mai de l'année dernière, le secteur de l'intérim affiche une croissance de +6,29 % (contre +16,66 % en avril 2011). Ce chiffre résulte d'une hausse de +9,18 % dans le segment des ouvriers et de +1,95 % dans le segment des employés.

Suite à ces évolutions, l'indice Federgon a atteint 231,44 points en mai 2011 contre 237,77 points en avril. Cet indice rend compte du niveau de l'activité au cours du mois étudié par rapport au mois de janvier 1995 (base 100), en chiffres dessaisonnalisés. »

Après une période de stabilisation de quelques mois, le volume d'activité intérimaire est orienté à la hausse sur base annuelle pour la quatorzième fois (indice de 231,44 en mai 2011 contre 216,13 en mai 2010).

Evolution de l'activité intérimaire, Indice Federgon



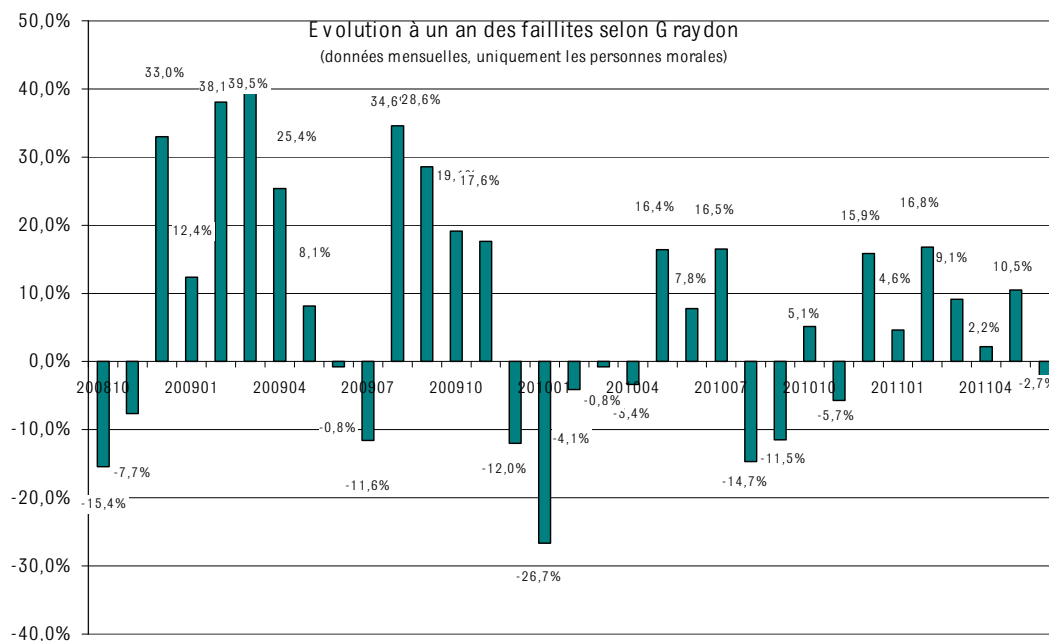
Source : Federgon

## EVOLUTION DES FAILLITES

En juin 2011, 257 faillites ont été recensées en Wallonie selon Graydon (site internet spécialisé). Par rapport à juin 2010, on observe une diminution de 2,7 %. A deux ans d'écart, soit entre juin 2009 et juin 2011, le nombre de faillites enregistrées en Wallonie augmente de 12 unités, soit + 4,9 %.

Par rapport à mai 2011, soit à un mois d'écart, le nombre de faillites en Wallonie augmente de 9,0 %.

Sur l'ensemble du pays, 812 faillites ont été comptabilisées en juin 2011, soit une diminution de 10,7 % par rapport à juin 2010 et de 9,7 % à un mois d'écart.



Source : Graydon

Parallèlement à ces données, le Fonds de Fermeture des Entreprises récolte des informations, de manière trimestrielle, sur les pertes d'emplois engendrées par des faillites.

Sur l'ensemble de l'année 2010, en Wallonie, 1 207 faillites ont entraîné ensemble un total de 8 858 pertes d'emploi. Par rapport à 2009, le nombre de faillites avec pertes d'emplois a augmenté de 17 unités (+ 1,4 %) et le nombre de pertes d'emplois de 1 013 unités (+ 12,9 %).

Lors du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, le Fonds de Fermeture des Entreprises a enregistré 371 faillites en Wallonie pour un total de 2 290 pertes d'emplois, soit 5,8 % en plus que lors du 2<sup>ème</sup> trimestre 2010.

## INTENTIONS DE LICENCIEMENTS COLLECTIFS NOTIFIEES AU FOREM

Pour répondre aux besoins du marché, les entreprises connaissent des mouvements en sens divers. Si régulièrement des emplois sont créés, d'autres disparaissent. Ainsi, les fermetures, restructurations ou délocalisations d'entreprises s'accompagnent de pertes d'emplois. Une entreprise qui se sépare d'une partie ou de l'ensemble de son personnel peut recourir à des licenciements collectifs pour autant que certains critères soient remplis. Une information détaillée quant aux conditions et aux démarches relatives aux licenciements collectifs est disponible via le site : <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=493>.

Est considéré comme « licenciement collectif », tout licenciement qui, pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne des travailleurs, affecte au cours d'une période de 60 jours un nombre de travailleurs défini en fonction de la taille de l'entreprise qui licencie.

Au total, 78 dossiers<sup>8</sup> ont été introduits entre octobre 2008 et fin juin 2011 (dont 3 en juin 2011) annonçant un éventuel licenciement collectif dans le cadre de la loi Renault. [Selon ces 78 intentions notifiées au Forem, ces procédures toucheraient 11 815 travailleurs et pourraient engendrer 3 697 pertes d'emplois depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008.](#) Rappelons que ces emplois perdus peuvent être occupés par des travailleurs issus d'autres régions, voire d'autres pays. Durant cette même période, 65 entreprises ont confirmé devoir procéder à des suppressions d'emplois dans ce cadre, dont deux en juin 2011.

Vingt et un de ces 78 dossiers concernent des entreprises basées sur le territoire de la Direction régionale (D.R.) de Nivelles, dix sur la D.R. de Charleroi et neuf sur celle de La Louvière.

Sur l'ensemble de la période étudiée (d'octobre 2008 à fin juin 2011), les entreprises du secteur secondaire sont les plus touchées et ce tant en nombre d'entreprises (65 % de l'ensemble des dossiers) que d'emplois potentiellement perdus (73 %). Cependant, le secteur tertiaire marchand (35 % des entreprises et 27 % des emplois perdus) paie durement les effets de la crise.

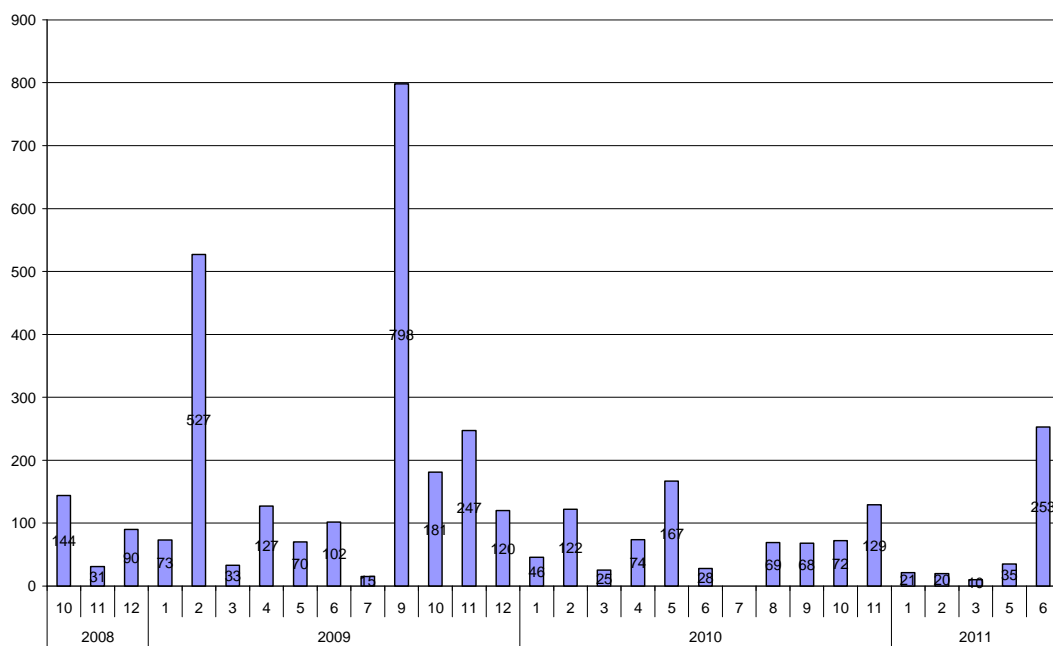
Le plus grand nombre de pertes d'emplois serait enregistré dans les secteurs de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, de la fabrication d'autres matériels de transport, de la métallurgie, du commerce de gros, de l'industrie chimique, des activités auxiliaires de services financiers et assurances et de l'entreposage et des services auxiliaires de transport, qui représentent ensemble 63 % des pertes d'emplois.

Pour rappel, les licenciements collectifs « loi Renault » ne sont qu'une partie visible des pertes d'emplois, liées ou non à la crise. D'autres emplois disparaissent à la suite de faillites ou de restructurations de moindre ampleur.

---

<sup>8</sup> Situation arrêtée au 25 juillet 2011. Les valeurs peuvent varier d'un mois à l'autre en fonction de l'encodage de dossiers reçus en fin de mois et/ou de dossiers ouverts et classés sans suite après la phase de négociations avec les partenaires sociaux. Les dossiers classés sans suite ne sont plus comptabilisés.

Evolution mensuelle des pertes d'emplois envisagées suite aux intentions de licenciements collectifs notifiées au Forem, Octobre 2008-Juin 2011



Source : Le Forem

## INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES SELON LES ENQUETES SUR LES FORCES DE TRAVAIL (EFT)

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Economie qui publie les résultats par année et trimestre.

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. Une personne considérée comme « chômeur » au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

Les données du 4<sup>ème</sup> trimestre et de l'ensemble de l'année 2010 sont désormais disponibles. Entre 2009 et 2010, la Wallonie enregistre à la fois une légère hausse de son taux d'emploi (de 56,2 % à 56,7 %) et de son taux de chômage (de 11,2 % à 11,5 %). Ce phénomène, a priori contradictoire, s'explique par une plus forte hausse de la population active (+ 26 691) que du nombre d'emplois net créés en un an (+ 19 588) pour la population âgée de 15 à 64 ans. De ce fait, le taux d'activité wallon a lui assez fortement augmenté, passant de 63,3 % en 2009 à 64,1 % en 2010.

Ce constat se vérifie également au niveau de la Flandre dont le taux d'emploi est passé de 65,8 % à 66,3 % entre 2009 et 2010 et dont le taux de chômage a augmenté de 0,2 point de pourcent sur la même période (de 5,0 % à 5,2 %). La situation est par contre moins favorable à Bruxelles où le taux d'emploi a légèrement diminué en un an (de 55,1 % à 54,8 %), alors que le taux de chômage a lui fortement augmenté (de 15,9 % en 2009 à 17,4 % en 2010).

La hausse du taux d'emploi se vérifie tant au niveau des femmes (de 50,2 % à 50,6 %) que des hommes (de 62,3 % à 62,9 %). Le taux d'emploi est également en augmentation pour toutes les tranches d'âges : légèrement pour les moins de 25 ans (de 21,8 % à 22 %) et pour les 25-49 ans (de 75,5 % à 75,6 %) ; de manière plus marquée pour les plus de 50 ans (de 45,6 % à 47,3 %). A noter que le taux d'emploi des personnes âgées de plus de 50 ans, est passé de 40,1 % en 2001 à 47,3 % en 2010. Sur cette même période, la hausse du taux d'emploi global est limitée à 1,3 point de pourcent (de 55,4 % en 2001 à 56,7 % en 2010).

Indicateurs socio-économiques – Belgique et régions – 2010 et 4<sup>ème</sup> trimestre 2010

Région	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2010 annuel	2010 annuel	2009 annuel	2010 annuel	2009 trimestre 4	2010 (*) trimestre 4
Wallonie	64,1	56,7	11,2	11,5	12,0	11,7
Bruxelles	66,3	54,8	15,9	17,4	16,5	17,4
Flandre	69,9	66,3	5,0	5,2	4,8	4,2
Belgique	67,7	62,0	8,0	8,4	8,1	7,9

Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail

\* dernières données disponibles

## TABLEAUX ANNEXES



## Évolution de la demande d'emploi en Wallonie par catégories depuis octobre 2008

### Sources :

- Le Forem, stat 92
- ADG

### Calculs :

Le Forem

### Périodicité :

Mensuelle

### Note méthodologique :

Les **DE demandeurs d'allocations (DEDA)**

regroupent les codes :

- 00 : chômeur complet indemnisé ;
- 07 : chômeur indemnisé sur base d'un travail à temps réduit volontaire ;

Les **jeunes DE en stage**

**d'attente (JSA)** regroupent les codes :

- 02 : jeune en stage d'attente d'allocations de chômage (article 36, jeune à la sortie des études âgé de 18 ans et plus).

Les **Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) inscrits obligatoirement** regroupent les codes :

- 04 : chômeur exclu des allocations ;
- 05 : demandeur d'emploi inscrit à la demande du CPAS.

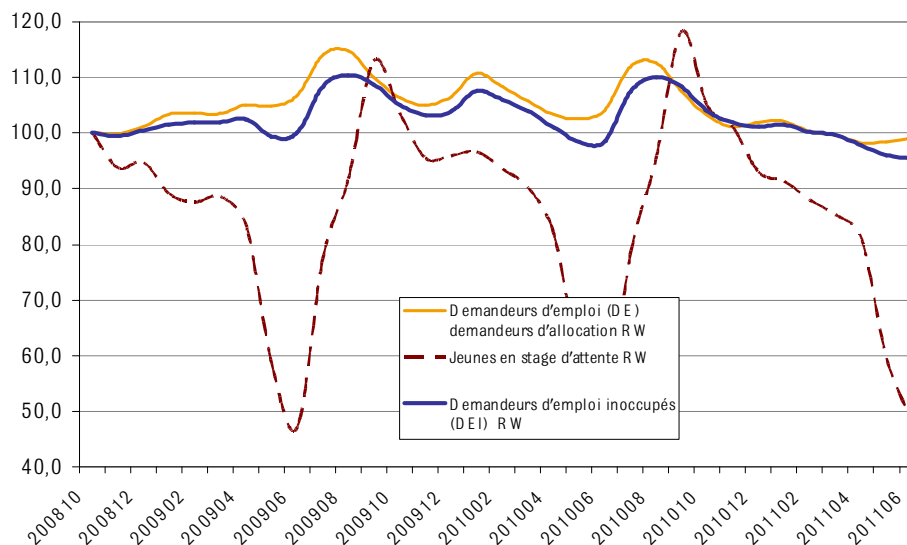
Les **DEI inscrits librement**

correspondent au code :

03 : demandeur d'emploi libre inoccupé ;

Indicateur	Données	2008 10	2009 01	2009 04	2009 07	2009 10	2010 01	2010 04	2010 07	2010 10	2011 01	2011 04	2011 05	2011 06
DE_DEDA RW	Valeur	194.126	200.593	203.908	221.257	206.387	214.859	200.476	217.190	200.088	198.112	190.653	191.001	192.540
	Evol. Mois Antérieur	-3,2%	2,2%	1,6%	6,8%	-3,3%	3,9%	-2,3%	7,6%	-4,0%	0,1%	-1,4%	0,2%	0,8%
	Evol. Année Antérieure	-6,9%	-2,8%	4,4%	6,1%	6,3%	7,1%	-1,7%	-1,8%	-3,1%	-7,8%	-4,9%	-4,1%	-4,6%
DE_JSA RW	Valeur	21.534	19.180	17.992	16.670	22.313	20.802	17.697	16.831	22.575	19.663	17.511	12.828	10.382
	Evol. Mois Antérieur	-9,3%	-5,9%	-5,7%	64,3%	-8,3%	0,7%	-8,8%	59,9%	-11,3%	-1,8%	-4,7%	-26,7%	-19,1%
	Evol. Année Antérieure	-10,2%	-9,8%	-0,6%	-2,3%	3,6%	8,5%	-1,6%	1,0%	1,2%	-5,5%	-1,1%	0,5%	-1,4%
DE_DEI RW	Valeur	242.936	246.564	248.985	263.281	255.159	261.240	245.385	260.951	252.470	246.526	237.520	233.271	231.770
	Evol. Mois Antérieur	-3,3%	1,1%	0,6%	8,4%	-3,3%	3,6%	-2,8%	9,1%	-4,0%	0,4%	-1,9%	-1,8%	-0,6%
	Evol. Année Antérieure	-5,9%	-2,7%	3,9%	5,3%	5,0%	6,0%	-1,4%	-0,9%	-1,1%	-5,6%	-3,2%	-2,4%	-3,1%

Evolution de la demande d'emploi par catégories (100=octobre 2008)



## Évolution du taux de demande d'emploi en Wallonie et Région flamande depuis octobre 2008

### Sources :

- Le Forem, stat 92
- VDAB

### Calculs :

Le Forem

### Périodicité :

Mensuelle

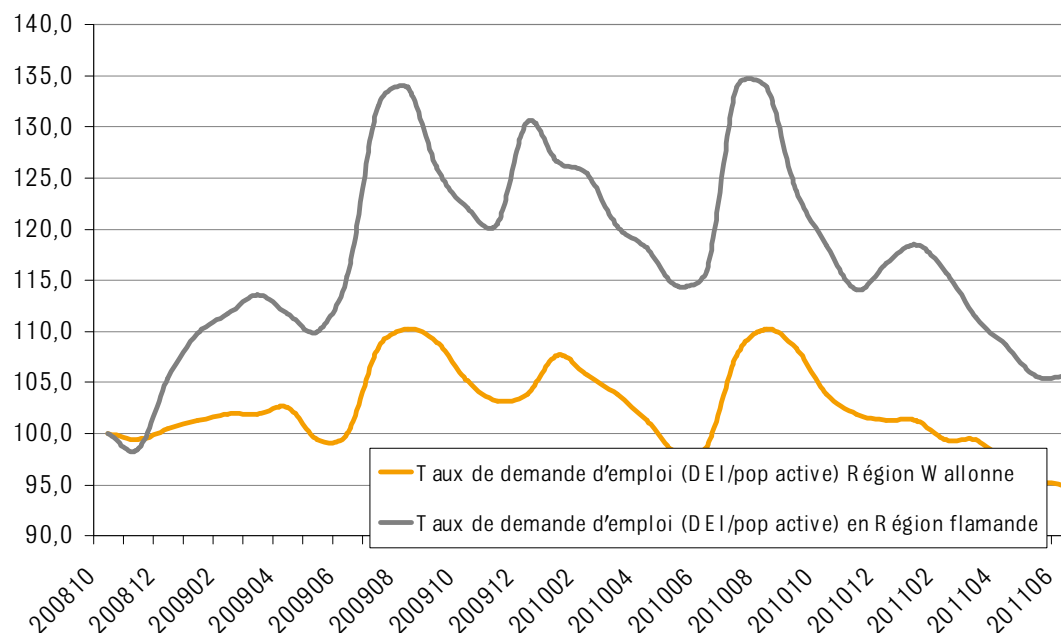
Indicateur	Libellés	200810	200901	200904	200907	200910	201001	201004	201007	201010	201101	201104	201105	201106
D E _T X _R W	Valeur	15,7%	15,9%	16,1%	17,0%	16,5%	16,9%	15,9%	16,9%	16,3%	15,9%	15,3%	15,0%	14,9%
	Evol. Mois Antérieur	-3,3%	0,9%	0,6%	8,3%	-3,5%	3,7%	-2,5%	9,0%	-4,1%	0,0%	-2,1%	-1,8%	-0,6%
	Evol. Année Antérieure	-6,0%	-3,0%	3,9%	5,3%	5,1%	6,3%	-1,2%	-0,6%	-1,2%	-5,9%	-3,9%	-2,6%	-3,9%
D E _T X _R F	Valeur	5,9%	6,5%	6,6%	7,8%	7,2%	7,5%	7,0%	7,9%	7,0%	7,0%	6,4%	6,2%	6,2%
	Evol. Mois Antérieur	-2,8%	4,2%	-1,6%	14,4%	-3,1%	-3,0%	-1,8%	15,5%	-4,2%	1,6%	-2,4%	-2,8%	0,0%
	Evol. Année Antérieure	-3,4%	9,1%	17,9%	19,5%	22,0%	15,3%	5,8%	1,4%	-2,9%	-6,4%	-8,0%	-7,7%	-8,9%

### Note

#### méthodologique :

Le taux de demande d'emploi (DE\_TX) rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.) à la dernière estimation disponible de la population active calculée par le Steunpunt tant pour la Flandre que pour la Wallonie.

Evolution du taux de demande d'emploi Flandre et RW (100=octobre 2008)



Évolution de la demande d'emploi en Wallonie de langue française par durée d'inoccupation depuis octobre 2008

Indicateur	Données	200810	200901	200904	200907	200910	201001	201004	201007	201010	201101	201104	201105	201106		
<b>Sources :</b> - Le Forem, stat 92	DEI RWLF < 1an	Valeur	97.716	99.260	102.198	113.325	108.823	111.038	100.598	111.991	107.580	103.318	98.389	96.499	95.217	
	Evol. Mois Antérieur		-5,0%	0,6%	0,7%	15,3%	-5,0%	4,9%	-4,4%	15,5%	-6,2%	0,7%	-2,5%	-1,9%	-1,3%	
	Evol. Année Antérieure		-5,1%	-0,9%	10,4%	12,8%	11,4%	11,9%	-1,6%	-1,2%	-1,1%	-7,0%	-2,2%	0,4%	-1,8%	
	Evol. base 100		100,0	101,6	104,6	116,0	111,4	113,6	102,9	114,6	110,1	105,7	100,7	98,8	97,4	
<b>Calculs :</b> Le Forem	DEI RWLF 1 à 2 ans	Valeur	40.678	42.217	42.522	42.272	42.407	44.527	43.341	45.582	43.620	42.815	40.117	39.032	38.903	
		Evol. Mois Antérieur		-2,3%	3,6%	1,5%	1,6%	-2,7%	3,5%	-2,2%	7,9%	-4,5%	0,8%	-2,9%	-2,7%	-0,3%
		Evol. Année Antérieure		-3,5%	4,4%	11,9%	1,7%	4,3%	5,5%	1,9%	7,8%	2,9%	-3,8%	-7,4%	-7,6%	-7,9%
		Evol. base 100		100,0	103,8	104,5	103,9	104,3	109,5	106,5	112,1	107,2	105,3	98,6	96,0	95,6
<b>Périodicité :</b> Mensuelle	DEI RWLF > 2 ans	Valeur	102.125	102.603	101.826	104.645	101.257	102.928	98.840	100.392	98.546	97.701	96.528	95.262	95.152	
		Evol. Mois Antérieur		-2,0%	0,4%	0,0%	4,0%	-1,8%	2,2%	-1,5%	3,0%	-1,2%	-0,1%	-0,8%	-1,3%	-0,1%
		Evol. Année Antérieure		-7,6%	-7,1%	-4,7%	-0,5%	-0,8%	0,3%	-2,9%	-4,1%	-2,7%	-5,1%	-2,3%	-2,4%	-2,3%
		Evol. base 100		100,0	100,5	99,7	102,5	99,2	100,8	96,8	98,3	96,5	95,7	94,5	93,3	93,2
<b>Note méthodologique :</b>  DEI RWLF : Demandeurs d'emploi inoccupés en Wallonie de langue française (hors Communauté germanophone)																

< 1 an :  
moins d'un an d'inoccupation.

1 à 2 ans :  
1 an à moins de 2 ans d'inoccupation.

> 2 ans :  
2 ans et plus d'inoccupation.

## Evolution des contrats PFI et PFI jeunes signés par mois

**Sources :** Le Forem

**Calculs :** Le Forem

**Périodicité :** mensuelle

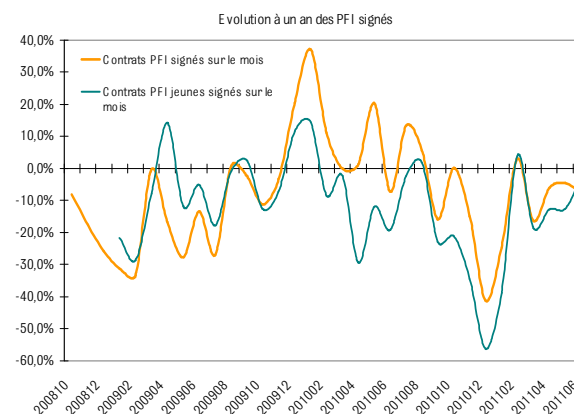
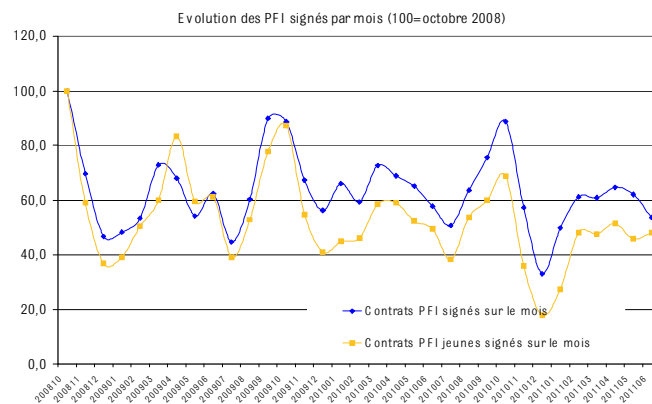
**Note méthodologique :**

Le **Plan Formation Insertion (PFI)** vise l'insertion de demandeurs d'emploi auprès d'employeurs dont l'occupation nécessite la mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle spécifique. Il permet ainsi aux employeurs de disposer d'une main-d'œuvre adaptée à leurs besoins réels.

Une formule spécifique pour les jeunes de moins de 25 ans est prévue.

Une information détaillée concernant les PFI ainsi que les conditions d'octroi est disponible via : [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

Indicateur	Données	200810	200901	200904	200907	200910	201001	201004	201007	201010	201101	201104	201105	201106
PFI_signés	Valeur Mois	1.209	583	822	541	1.073	799	833	613	1.074	602	782	751	648
	Somme de Evolution_Mois_antérieur	8,5%	3,2%	-6,7%	-28,2%	-1,3%	17,5%	-5,3%	-12,3%	17,4%	50,9%	6,3%	-4,0%	-13,7%
	Somme de Evolution_An_antérieur	-8,1%	-31,3%	-16,8%	-27,0%	-11,2%	37,0%	1,3%	13,3%	0,1%	-24,7%	-6,1%	-4,7%	-7,3%
	Somme de Evolution_base_100	100,0	48,2	68,0	44,7	88,8	66,1	68,9	50,7	88,8	49,8	64,7	62,1	53,6
PFI_jeunes_signés	Valeur Mois	212	83	177	83	185	95	125	81	146	58	109	97	102
	Somme de Evolution_Mois_antérieur	31,7%	6,4%	39,4%	-36,2%	12,1%	9,2%	0,8%	-22,9%	15,0%	52,6%	7,9%	-11,0%	5,2%
	Somme de Evolution_An_antérieur	0,0%	-21,7%	14,2%	-17,8%	-12,7%	14,5%	-29,4%	-2,4%	-21,1%	-38,9%	-12,8%	-12,6%	-2,9%
	Somme de Evolution_base_100	100,0	39,2	83,5	39,2	87,3	44,8	59,0	38,2	68,9	27,4	51,4	45,8	48,1



## Evolution des engagements PTP et APE marchand et non marchand par mois

**Sources :** Le Forem

**Calculs :** Le Forem

**Périodicité :** mensuelle

**Note méthodologique :**

Le [Programme de Transition Professionnel \(PTP\)](#) s'adresse à des demandeurs d'emploi jeunes et peu qualifiés ou de longue durée. Ce programme permet à ces personnes d'acquérir une expérience de travail de deux ans tout en bénéficiant d'un accompagnement d'une formation qualifiante et de soutien dans la recherche active d'un emploi durable.

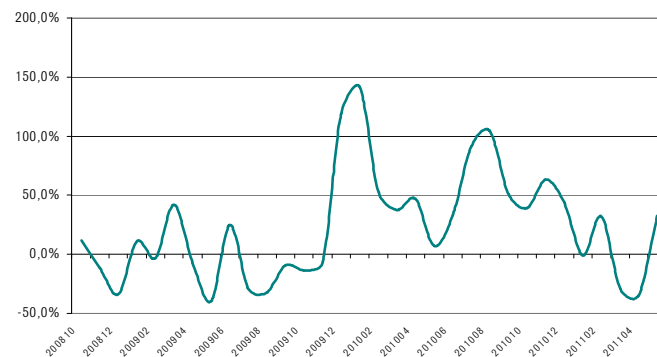
Les [Aides à la Promotion de l'Emploi \(APE\)](#) ont pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi, notamment parmi ceux peu qualifiés et inoccupés de longue durée. Ce faisant, ce dispositif permet de soutenir certaines activités.

Il existe une formule spécifique pour les jeunes de moins de 25 ans.

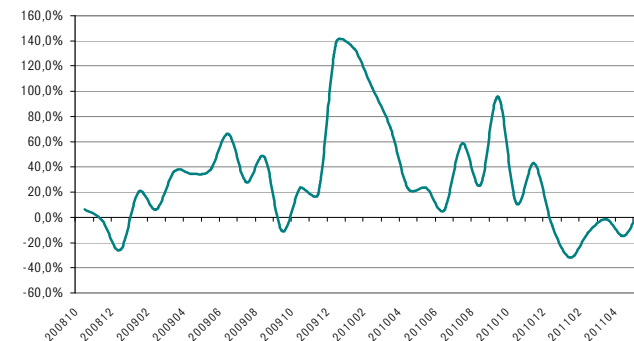
Une information détaillée concernant les PTP et les APE ainsi que les conditions d'octroi est disponible via : [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

Indicateur	Données	200810	200901	200904	200907	200910	201001	201004	201007	201010	201101	201104	201105
PTP_E ngagements	Valeur M ois	154	91	137	95	133	220	201	182	185	218	131	160
	Somme de E volution_M ois_antérieur	-83,2%	122,0%	-9,9%	-30,1%	-83,9%	144,4%	-3,8%	0,6%	-85,2%	69,0%	-12,1%	22,1%
	Somme de E volution_A n_antérieur	11,6%	11,0%	-7,4%	-29,1%	-13,6%	141,8%	46,7%	91,6%	39,1%	-0,9%	-34,8%	32,2%
	Somme de E volution_base_100	100,0	59,1	89,0	61,7	86,4	142,9	130,5	118,2	120,1	141,6	85,1	103,9
A PE_E ngagements_M archand et N M	Valeur M ois	564	669	629	431	697	1564	773	683	777	1064	661	690
	Somme de E volution_M ois_antérieur	4,1%	229,6%	34,7%	-24,3%	42,2%	222,5%	-3,4%	13,3%	-19,0%	134,9%	-16,1%	4,4%
	Somme de E volution_A n_antérieur	6,6%	20,1%	34,7%	27,9%	23,6%	133,8%	22,9%	58,5%	11,5%	-32,0%	-14,5%	10,4%
	Somme de E volution_base_100	100,0	118,6	111,5	76,4	123,6	277,3	137,1	121,1	137,8	188,7	117,2	122,3

Engagements PTP, évolution à 1 an d'écart



Evolution à 1 an des engagements APE marchand et non marchand



## Evolution du chômage temporaire en Wallonie

**Sources :** ONEM

**Calculs :** Le Forem

**Périodicité :** mensuelle

### Note méthodologique :

Le chômage temporaire consiste à suspendre temporairement l'exécution du contrat de travail pour un nombre d'heures déterminées et pendant un temps déterminé tout en sauvegardant le lien contractuel.

Il touche essentiellement les ouvriers du secteur privé. Il permet ainsi de faire face à une réduction ou une interruption momentanée de l'activité de l'entreprise pour des raisons économiques ou pour une série d'autres situations (intempéries, accidents techniques, en cas de force majeure, vacances annuelles, grèves ou lock-out) sans que l'on touche à l'emploi.

Lorsque le travailleur est privé de rémunération pendant ces suspensions, il peut prétendre aux allocations de chômage comme chômeur temporaire.

Pour une information détaillée sur les différentes formes de chômage temporaire et les conditions d'octroi : [http://www.belgium.be/fr/emploi/chomage/chomage\\_temporaire](http://www.belgium.be/fr/emploi/chomage/chomage_temporaire)

Indicateur	Données	200810	200812	200902	200904	200906	200908	200910	200912	201002	201004	201006	201008	201010	201012	201102	201104	201105
ChTmp_RW_(total)	Valeur	37917	49882	86715	61584	70352	55542	52111	54895	85798	60831	45619	45771	51896	53156	63231	49810	45452
	Evol. Mois Antérieur	0,4%	-10,1%	18,2%	-33,7%	-3,6%	39,5%	5,8%	-19,5%	-8,2%	-8,9%	-23,4%	30,0%	28,9%	7,9%	-22,7%	-0,8%	-8,7%
	Evol. Année antérieure	20,4%	8,3%	74,1%	56,5%	74,1%	51,4%	37,4%	10,0%	-1,1%	-1,2%	-35,1%	-17,6%	-0,4%	-3,2%	-26,3%	-18,1%	-23,7%
ChTmp_RW_(agric.)	Valeur	606	994	1601	998	773	544	581	991	1746	899	606	565	808	1153	1381	673	
	Evol. Mois Antérieur	25,5%	6,2%	17,0%	-38,5%	-12,7%	14,5%	11,3%	6,0%	-0,1%	-26,1%	-7,9%	13,7%	32,9%	52,3%	-20,9%	-29,1%	
	Evol. Année antérieure	7,8%	5,6%	45,4%	23,4%	26,3%	4,0%	-4,1%	-0,3%	9,1%	-9,9%	-21,6%	3,9%	39,1%	16,3%	-20,9%	-25,1%	
ChTmp_RW_(ind.extr.)	Valeur	721	1362	3216	1736	2773	1906	2113	1998	3628	1899	1502	1702	1714	1892	1686	1442	
	Evol. Mois Antérieur	-3,9%	-7,0%	27,1%	-44,1%	19,1%	27,7%	3,8%	-25,6%	-14,0%	-10,3%	-33,2%	40,4%	52,4%	15,4%	-47,8%	11,5%	
	Evol. Année antérieure	2,7%	25,9%	167,3%	99,3%	244,0%	184,5%	193,1%	46,7%	12,8%	9,4%	-45,8%	-10,7%	-18,9%	-5,3%	-53,5%	-24,1%	
ChTmp_RW_(ind.manu.)	Valeur	9938	13679	27812	21158	26716	21694	18990	15716	24943	20254	14496	13468	14891	11746	15616	14164	
	Evol. Mois Antérieur	2,7%	-12,2%	24,9%	-32,6%	-4,7%	48,4%	5,8%	-33,1%	-15,0%	0,8%	-27,9%	26,6%	44,4%	-14,0%	-27,7%	9,3%	
	Evol. Année antérieure	50,2%	43,5%	138,9%	127,7%	150,1%	136,6%	91,1%	14,9%	-10,3%	-4,3%	-45,7%	-37,9%	-21,6%	-25,3%	-37,4%	-30,1%	
ChTmp_RW_(construction)	Valeur	14572	18493	25575	16181	16773	11860	12476	18009	25880	16060	13054	13134	16561	20954	20658	14381	
	Evol. Mois Antérieur	0,7%	-8,7%	12,1%	-36,3%	-1,5%	34,1%	6,5%	-3,6%	-4,2%	-14,6%	-13,3%	39,6%	22,5%	29,0%	-21,6%	-8,6%	
	Evol. Année antérieure	7,0%	-10,2%	31,6%	4,9%	6,5%	-13,8%	-14,4%	-2,6%	1,2%	-0,7%	-22,2%	10,7%	32,7%	16,4%	-20,2%	-10,5%	
ChTmp_RW_(commerce,banques,ass)	Valeur	920	1107	1906	1478	1679	1507	1290	1323	1972	1578	1200	1312	1289	1206	1636	1448	
	Evol. Mois Antérieur	-10,5%	-11,4%	10,2%	-29,5%	-0,8%	46,5%	-1,8%	-18,1%	-9,1%	-7,6%	-24,0%	20,3%	13,2%	-3,2%	-20,3%	3,9%	
	Evol. Année antérieure	18,7%	9,6%	66,3%	57,9%	73,8%	48,3%	40,2%	19,5%	3,5%	6,8%	-28,5%	-12,9%	-0,1%	-8,8%	-17,0%	-8,2%	
ChTmp_RW_(transp.&commu)	Valeur	775	1509	3094	2702	2567	1778	1542	1786	3099	1923	1171	1075	1156	1270	2176	1551	
	Evol. Mois Antérieur	0,5%	-5,3%	24,1%	-23,0%	-16,3%	20,2%	-4,8%	-10,4%	2,6%	-21,2%	-36,1%	9,0%	14,5%	10,1%	-11,9%	-4,9%	
	Evol. Année antérieure	22,6%	28,0%	112,6%	151,1%	178,1%	151,5%	99,0%	36,4%	0,2%	-28,8%	-50,5%	-39,5%	-25,0%	-28,9%	-29,8%	-19,3%	
ChTmp_RW_(services)	Valeur	7121	8910	16593	12403	13796	11720	10854	10629	17479	13190	9815	10088	10951	10380	14493	11771	
	Evol. Mois Antérieur	-2,3%	-12,0%	15,7%	-32,7%	-4,3%	-79,3%	7,1%	-21,1%	-6,1%	-10,4%	-25,6%	22,7%	24,3%	0,1%	-16,2%	0,5%	
	Evol. Année antérieure	18,9%	7,8%	69,3%	59,7%	81,9%	53,9%	52,4%	19,3%	5,3%	6,3%	-28,9%	-13,9%	0,9%	-2,3%	-17,1%	-10,8%	
ChTmp_RW_(indéterminé)	Valeur	3232	3985	6834	4867	5383	4464	4218	4389	6973	4984	3738	4184	4487	4517	5553	4337	
	Evol. Mois Antérieur	-1,4%	-10,4%	18,9%	-32,5%	-5,9%	258,7%	6,9%	-16,1%	-4,1%	-10,8%	-23,0%	33,6%	21,4%	8,3%	-20,3%	-4,0%	
	Evol. Année antérieure	25,7%	11,4%	70,8%	54,4%	72,0%	39,2%	30,5%	10,1%	2,0%	2,4%	-30,6%	-6,3%	6,4%	2,9%	-20,4%	-13,0%	

Intentions et notifications de licenciements collectifs en Wallonie

**Sources :** Le Forem

**Calculs :** Le Forem

**Périodicité :** mensuelle

**Note méthodologique :**

Est considéré comme « licenciement collectif », tout licenciement qui, pour un ou plusieurs motifs non inhérents à la personne des travailleurs, affecte au cours d'une période de 60 jours un nombre de travailleurs définit en fonction de la taille de l'entreprise qui licencie.

Une information détaillée quant aux conditions et aux démarches relatives aux licenciements collectifs est disponible via le site :

<http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=493>

Mois	Intentions de licenciements collectifs	Pertes d'emploi envisagées	Licenciements collectifs confirmés
200810	4	144	5
200811	2	31	2
200812	3	90	1
200901	2	73	2
200902	8	527	2
200903	1	33	4
200904	2	127	4
200905	2	70	3
200906	2	102	2
200907	1	15	2
200908	0	0	0
200909	7	798	1
200910	5	181	0
200911	3	247	7
200912	1	120	0
201001	1	46	2
201002	2	122	3
201003	1	25	1
201004	2	74	3
201005	6	167	1
201006	1	28	3
201007	1	0	0
201008	2	69	0
201009	1	68	1
201010	2	72	2
201011	3	129	2
201012	0	0	1
201101	4	21	3
201102	2	20	4
201103	1	10	0
201104	0	0	0
201105	3	35	1
201106	3	253	3
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>3.697</b>	<b>65</b>